

CHASSIS

- Vérification d'alignement

76.10.02

Bien que l'on s'aperçoive très facilement si le châssis a été sérieusement endommagé, des dégâts moins importants peuvent provoquer une déformation que l'on ne remarque pas à l'oeil nu. Si les contrôles de la direction et de la suspension indiquent une anomalie qui ne peut être attribuée qu'à une déformation du châssis, il convient de procéder à une vérification du châssis au point de vue gauchissement et équerage.

Contrôle de gauchissement

1. Placer le véhicule sur un sol propre et de niveau
2. Déposer les sabots de pare-chocs 76.22.01
3. Placer un cric sous chaque point de levage et déposer les roues 74.20.01.
4. Régler les crics jusqu'à obtenir les conditions suivantes :
 Les points "A" doivent se trouver à 64,23 cm (25,29 pouces) au-dessus du sol.
 Les points "E" doivent se trouver à 63,35 cm (24,94 pouces) au-dessus du sol.
 Dans ces conditions l'axe de référence se trouve à 50,8 cm (20 pouces) au-dessus du sol.
 S'il n'est pas possible d'égaliser la hauteur des points "A", la différence de niveau des points "A" donne la mesure du gauchissement du châssis.

Contrôle d'équerage

5. Abaisser les points indiqués par des lettres sur le sol en utilisant un fil à plomb.
6. Relever sur le sol les lettres correspondant aux points et relier les points l'un à l'autre en traçant un trait.
7. Marquer le milieu de chaque trait et placer une règle plate le long de ces points centraux.
8. Vérifier l'équerage.
9. A l'aide d'une règle plate, marquer les diagonales comme indiqué sur l'illustration.
10. Vérifier l'équerage. Si le châssis est d'équerre, les deux diagonales opposées formant une paire doivent être de la même longueur et les points d'intersection doivent se trouver sur la même ligne droite.
11. On évalue la mesure de déformation latérale du châssis en fonction de la dimension et de la déviation d'un point central quelconque sur la ligne transversale, et/ou du point d'intersection de deux diagonales, par rapport à la ligne centrale.

